

**Direction : Direction Financière**

**Direction des FINANCES**

**REF : FINAN2009040**

**Signataire : DAF**

**OBJET :Attribution d'une subvention d'équipement à la caisse des écoles d'Aubervilliers**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget de la commune,

Considérant les dépenses d'investissements de la caisse des écoles relatives à la réhabilitation du centre d'Asnières sur Oise,

Considérant l'utilisation de cet établissement pour les besoins propres de la ville,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**DECIDE** d'attribuer à la caisse des écoles d'Aubervilliers une subvention d'équipement de 200 000 €.

**DIT** que les crédits sont prévus au budget de l'exercice au compte 204.

Le Maire

Jacques SALVATOR